



Conseil québécois
du commerce de détail



CONSEIL CANADIEN
DU COMMERCE
DE DÉTAIL



Association québécoise de la
quincaillerie et des matériaux
de construction

Lettre ouverte

Le passeport vaccinal : une tension grandissante aux portes des commerces

Depuis le 24 janvier dernier, les commerces de plus de 1 500 m² imposent tant que bien que mal le passeport vaccinal à leurs portes. Malgré le manque criant de main-d'œuvre dans le secteur, les détaillants ont réaffecté plusieurs employés pour rendre opérationnelle l'entrée de leurs magasins. Même si la mesure n'est pas une décision des commerçants, leurs employés sont pris à partie par des clients, vaccinés ou non, parfois simples opposants, et plusieurs se font maintenant insulter sur une base quotidienne.

Des marques de commerce sont traînées dans la boue sur les réseaux sociaux, certaines le seront durablement. Certaines devantures ont été vandalisées, du matériel brisé, des employés poussés et frappés et des clients expulsés des magasins. Le détaillant est devenu la cible facile pour une partie de la population frustrée par les mesures sanitaires. On ne compte plus le nombre d'employés qui ne veulent plus être placés à la porte des commerces; le niveau de stress est palpable et les absences au travail augmentent.

Depuis mars 2020, les détaillants ont été au cœur des mesures sanitaires : fermetures temporaires, réduction du nombre de personnes en magasin, port du masque, désinfection des mains à l'entrée, etc. Nous continuerons à appliquer les mesures sanitaires en suivi des règles de la santé publique, dont celle de la limitation du nombre de personnes admises en magasin jusqu'au 21 février 2022. Disons les choses franchement, le passeport vaccinal dans le commerce de détail n'est plus une mesure ayant pour but de limiter la propagation du virus. Celle-ci a plutôt pour objectif d'augmenter le taux de vaccination. Est-ce que les coûts humains et financiers que son application entraîne se répercutent dans une augmentation significative du nombre de premières doses ?

Depuis son entrée en vigueur, la très grande majorité des gens qui se présentent dans les magasins sont vaccinés, mais doivent néanmoins subir les conséquences d'une décision d'une petite minorité de plus en plus campée sur ses positions. La mesure a aussi causé une baisse notable du nombre de clients vaccinés qui fréquentent les magasins et une augmentation des coûts pour les commerçants.

Ainsi, en l'absence d'un plan concret de retour à la normale, l'inquiétude grandit chez les détaillants. La pression d'une telle mesure sur les opérations des détaillants est forte et ne pourra être tolérée que si celle-ci est temporaire. Il nous faut un message clair de la part des autorités qui nous indique la date prochaine du retrait du passeport vaccinal dans les magasins. Cette demande est simple et permettra aux détaillants et leurs employés de prévoir leurs besoins de main-d'œuvre en conséquence et d'envisager un retour à une certaine normalité.

Signataires :

Jean-Guy Côté
Directeur général
Conseil québécois du commerce de détail (CQCD)

Michel Rochette
Président - Québec
Conseil canadien du commerce de détail (CCCD)

Richard Darveau
Président
Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction (AQMAT)

Personnes-ressources :

Karina Serei
Directrice principale Opérations et communications
Conseil québécois du commerce de détail
Cell. : 514-688-0128
kserei@cqcd.org

Kiana Pagé-Lajoie
Conseillère principale, Communications, Événements et Relations publiques
Conseil canadien du commerce de détail
Cell. : 514 758-1993
Kpage-lajoie@cccd-rcc.org

Isabelle Champagne
Vice-présidente, information et formation
Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction
Cell. : 514-835-5024
ichampagne@aqmat.org